



CONFERENCE EPISCOPALE
DU BENIN

Prot. N°225/21/C.E.B.

LA CONFERENCE EPISCOPALE DU BENIN (C.E.B.)

Tél. (229) 21 30 66 48 / 21 30 07 36 - Fax (229) 21 30 07 36 / 21 30 07 07
Cel. (229) 90 15 03 91 / 96 32 48 19 / 95 03 33 65 - E-mail cepiscob@gmail.com
04 BP 358 COTONOU - REPUBLIQUE DU BENIN

BOA n° 01511057122 COTONOU - BGFI Bank n° 060011411011 COTONOU
CCP 34355 - Y COTONOU

Cotonou, 22 octobre 2021

DECLARATION DE LA CONFERENCE EPISCOPALE DU BENIN

*suite au vote de la légalisation de l'avortement
par l'Assemblée Nationale du Bénin*

Objet : Profond regret et grande déception

Malgré la Déclaration de la Conférence Episcopale du Bénin du 19 octobre 2021, ultime tentative pour parler à la conscience des députés de la huitième Législature, malgré la vague de contestation provoquée par le projet de ladite Loi chez nos compatriotes de tout âge, de toute religion et de tout sexe, la loi portant modification de la loi n°2003-04 du 03 mars 2003 relative à la santé sexuelle et à la reproduction a été votée.

Comme les Evêques du Bénin l'avaient dit dans leur Déclaration précitée, cette loi n'est rien d'autre que la légalisation de l'avortement car elle permet désormais à la femme, en cas de *grossesse susceptible d'aggraver ou d'occasionner une situation de détresse matérielle, éducationnelle, professionnelle ou morale incompatible avec son intérêt ou celui de l'enfant à naître* de recourir à l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG).

La Conférence Episcopale du Bénin exprime **son profond regret et sa grande déception** en réaffirmant que l'avortement est un acte inhumain qui détruit la vie du fœtus et celle de la mère à plusieurs égards en raison de ses multiples conséquences physiologiques, psychologiques, spirituelles et mystiques.

Pour cela, elle invite les fidèles du Christ, les croyants des autres confessions religieuses et les personnes de bonne volonté à observer **une journée de prière et de jeûne le vendredi 29 octobre 2021 et à ne pas baisser les bras dans la lutte pour la défense et la protection de la vie.**

La vie est sacrée. Et seul Dieu est maître de la vie et peut en disposer.

Que Dieu bénisse et protège notre pays le Bénin !

Cotonou, le 22 octobre 2021



+ Mgr Victor AGBANOU
Président de la C.E.B